



saint
nolff

Les 12 et 13 octobre 2024

AQBD
SAINT-NOLFF

a le plaisir de vous accueillir pour la

Première étape du circuit national vétérans

V1 à V9

Autorisation n° 24.BRET.56/TI.F./004



ACCUEIL & ORGANISATION

Accueil des joueurs à 7h30 samedi et dimanche

Début de la compétition à **8h30 précise**

Les matchs se dérouleront en poule avec **2 sortants** puis par élimination directe

LIEU

La compétition se déroulera au

Complexe sportif de l'Ar Goët (8 terrains)

56250 Elven

Vous trouverez le plan de la salle ci-dessous.

INSCRIPTIONS

Vétérans 2 tableaux par joueur, **un seul tableau par jour**

1 tableau 15€ 2 tableaux 20€

Simple et double mixte le samedi jusqu'aux finales

Double Homme et Dame le dimanche

Date limite d'inscription : **02 octobre 2024**

Tirage au sort : **06 octobre 2024**, après cette date tout forfait devra être justifié pour être remboursé.

L'inscription ne sera prise en compte uniquement sur Badnet. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.



Constitutions des séries

Vétérans

Si possible en fonction du nombre d'inscrits et CPPH

Catégories V1 V2 2 à 3 séries

Catégories V3 V4 2 à 3 séries

Catégories V5 V6 2 à 3 séries

Catégories V7 +

Selon le nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit de scinder les catégories en plusieurs tableaux et/ou de les regrouper

ARBITRAGE

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage

JA principal Pascal Bolu tél 06 31 20 81 65

JA adjoint Nadia Gallais

GEO Dominique Kiry tél 06 79 07 74 63

VOLANTS

L'AOBD fournira 3 volants RSL 3 par finale

CONTACT

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter :

Par mail à aobdsaintnolff@gmail.com

Par téléphone **06.79.07.74.63**



HÔTELS A PROXIMITE

Réservation sur **Welcomsport** et vous entrez le code **SPT69615207** ou par téléphone en indiquant le code **SPT69615207** pour bénéficier du tarif sportif
Campanile 02.97.45.55.19

ZAC Chapeau Rouge 56000 Vannes

Hôtel Première Classe 08.92.70.71.24

Zone d'Activités Le Chapeau Rouge 56000 VANNES

RESTAURATION

Un service de restauration sera à votre disposition

STAND

Notre partenaire sera présent les deux jours

ECOBAD

Le club est particulièrement attentif au développement durable.

Respectez notre choix en utilisant le tri sélectif. Pensez au covoiturage, un lien sur le site du club vous permettra de vous organiser.



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

Autorisation n° 24.BRET.56/TI.F./004

- 1-Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans.
- 2- *Les joueurs s'inscrivent dans un tableau (Simple, double ou double mixte). L'organisation inscrira les joueurs dans la catégorie, classification et série correspondante au CPPH du jeudi 03 octobre 2024.*
- 3-Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.BaD. . Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
- 4-Tout joueur participant devra être licencié le jour du tournoi et être en règle avec la F.F.BaD et sa ligue.
- 5-Les matchs se dérouleront en auto arbitrage et officiel pour certaines finales.
- 6- Les volants plumes (RSL 3) seront à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales.
- 7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre Pascal Bolu ou JA adjointe Nadia Gallais.
- 8-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 9-Les joueurs sont tenus d'enregistrer les résultats sur la tablette mise à disposition.
- 10-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes par joueur/paire peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.
- 11-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 12-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains.
- 13-Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 14-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 15-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.



- 16-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.
- 17-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 18-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.
- 19-Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines catégories ou séries respectivement trop ou insuffisamment représentées et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.
- 20- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.
- 21- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- 22- A l'issue du tirage prévu le **06 octobre 2024**, tout forfait devra être justifié à la LBBa pour être remboursé.
- 23-Il est interdit de fumer dans les salles.
- 24-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.
- 25-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.



AOBD
SAINT-NOLFF

Circuit national n°1



VETERANS AOBD ST NOLFF

12 & 13 octobre 2024

V1V2 / V3V4 / V5V6 / V7+

SH SD DH DD DMx 1 tableau par jour

Complexe sportif de l'Ar Goët - ELVEN



saint
nouff





Les Mousquetaires
Intermarché
SUPER
ELVEN

Salle de l'Ar Goët Elven / 8 terrains

LARDESPORTS
VANNES-SÈNE



L' Ar Goët
Le Grand Landier
Collège public
Elven